

Créteil, le 12 décembre 2014

Objet : Compte rendu du conseil d'école doctorale SVS-402 du 18 novembre 2014

Présents : Mathieu Leclerc, Anthula Kavou, Jorge Boczkowski, Ilaria Cascone, José Cohen, Pascale Fanen, Bruno Gogly, Nabila Seddiki, Oriane Wagner Ballon, Nadège Bondurand, Marcel Filoche, Charlotte Jacquemot, Marianne Gervais Taurel, François Ballet, Marine Boisson-Cohen, Pascal Alt.

Excusés : Renaud Tissier, Lydie Viatte, Christine Lacabaratz, Ina Menkova

Remplacée : Mme Liliane Pierre par Mme Dorothée Inger

La séance est ouverte à 17 heures.

Après un tour de table au cours duquel chaque membre du comité s'est présenté, ce premier conseil s'est articulé autour d'une présentation générale réalisée par José Cohen (**JC**) durant laquelle un grand nombre de points ont été abordés. L'objectif était de lister le maximum de sujets de façon à identifier les priorités. Afin que l'ensemble du conseil ait un état des lieux au début de cette nouvelle mandature, les forces, faiblesses et recommandations soulignées par l'AERES lors de la dernière évaluation (mars 2014) ont également été présentées.

Mode de fonctionnement : Il a été proposé que ce conseil se réunisse trois fois par an, que chaque séance s'ouvre par les interventions des représentants étudiants, qu'un ordre du jour soit proposé avant chaque réunion et qu'un compte rendu soit rédigé et envoyé à chaque membre du comité. Les décisions seront adoptées à la majorité des voix des présents. Ce mode de validation pourra être redéfini par la suite s'il est jugé insuffisamment représentatif.

Les missions principales du conseil : elles ont été précisées (i) constitution et validation du jury pour l'attribution des contrats doctoraux (fin juin - début juillet); (ii) désignations des dossiers pré-sélectionnés pour le Prix de thèse de l'UPE, (iii) classement et avis pour les demandes de « professeurs invités » (iv) classement des projets DIM (domaines d'intérêt majeur de la région Ile de France); (v) organisation de la vie des étudiants. **Ce dernier point est bien sûr très large et constituera de fait l'essentiel du travail du conseil doctoral.**

Objectifs de la nouvelle mandature : (i) augmenter les ressources pour les financements de thèses, (ii) améliorer la formation durant la thèse, (iii) améliorer l'insertion professionnelle.

François Ballet (**FB**) souligne qu'une étape importante consistera à définir et afficher avec précisions les objectifs de l'ED pour la mandature qui commence. Marine Boisson-Cohen (**MBC**) insiste sur le fait que la présentation générale a soulevé un grand nombre de points qui ne pourront sans doute pas tous être traités et qu'il sera incontournable de faire des choix. **FB** souligne qu'un premier travail doit consister à donner une identité à l'ED ou du moins une ligne directrice pour le travail du conseil (recherche translationnelle, spécialité thématiques et scientifiques, recherche fondamentale...). Ce point sera repris plus tard au cours de la séance.

Sciences de la Vie et de la Santé

Election du conseil restreint : L'AERES soulevait l'absence d'un conseil restreint. Pascale Fanen (**PF**) souligne qu'il en existait un mais sans doute n'avait-il pas été suffisamment mis en valeur dans le rapport d'activité. **JC** propose que le nouveau conseil restreint soit, en plus du directeur de l'ED, constitué de Candice Gottscheck (**CG**) responsable administrative de l'ED. **PF** sera co-responsable du suivi des étudiants. Elle est également responsable du département « master » et veillera à la continuité master-doctorat. Nadège Bondurand (**NB**) sera responsable des formations. **JC** propose qu'elle occupe également la fonction de co-directrice de l'ED avec délégation de signature. Le conseil approuve la constitution du comité restreint à l'unanimité.

Depuis, ce comité restreint a été proposé et validé par le Département des Etudes Doctorales d'UPE.

Bilan financier: En baisse constante depuis plusieurs années, le budget de l'ED est à ce jour de 25 KE/an. Les dépenses principales sont les aides à la formation (congrès ou formations payantes 50%) et la journée scientifique annuelle (40%). Pascal Alt (**PA**) indique qu'il devrait être possible de solliciter les associations de malades pour augmenter les ressources de l'ED.

Dossiers prioritaires :

Identité de l'Ecole doctorale.

Cette question a été évoquée à plusieurs reprises au cours de cette première réunion. Plusieurs niveaux d'intervention ou de décision permettent de renforcer l'identité de l'ED 402.

- Par la formation universitaire: **JC** évoque le projet initié au cours de plusieurs comités « biomédecine » (réunions mensuelles entre l'UFR Sciences et Technologie et l'UFR de Médecine) qui consiste à créer une filière d'excellence partagée entre les deux UFR et qui consisterait à donner aux étudiants en licence de l'UFR de Sciences et Technologie « une véritable formation « médicale » au sein de l'UFR de Médecine. Ilaria Cascone (**IC**) précise que la maquette est très avancée et pourrait être ouverte à la rentrée 2015. Il s'agit là d'une action menée très en amont qui contribuera à terme à donner à ces étudiants de l'UPEC une formation très translationnelle, ce qui n'existe dans aucune autre université.
- Par la formation doctorale: Nabila Seddiki (**NS**) propose des séminaires d'enseignements spécifiques pendant la formation doctorale dispensés uniquement par des médecins très investis dans la recherche fondamentale.
- Par l'identification des spécialités des thèses. **FB** indique que la spécialité de la thèse est un élément d'identification très fort de la formation. A ce jour, les mentions existantes sont Physiopathologie ; (ii) Aspects Moléculaires et Cellulaires de la biologie ; (iii) Pharmacologie et biothérapies et (iv) Écophysiologie. Ces mentions, si elles ont l'avantage d'être très « accueillantes », présentent l'inconvénient certain d'être peu identifiantes. Toutefois, personne dans le comité n'a d'idée concernant (i) le degré de liberté pour une école doctorale d'afficher autant de mentions qu'elle le souhaite, (ii) l'existence ou non d'un référentiel national, (iii) la possibilité au sein d'une mention de préciser des spécialités (par exemple Mention « Physiopathologie », spécialité « Virologie »).

Toutefois, l'intitulé de notre école « Sciences de la Vie et de la Santé » reflète assez justement les thématiques de recherche et l'implantation des différents laboratoires qui définissent son périmètre. Une question à traiter sera de savoir si l'on souhaite renforcer cette identité translationnelle et si oui, comment.

Depuis, **JC** a saisi le Département des Etudes Doctorales d'UPE pour avoir les informations ou recommandations ministérielles.

Mode de création et de recensement des équipes d'accueil doctorales

Ce chantier est une urgence. En effet, la restructuration et l'évolution du site ont conduit à la constitution d'équipes pouvant associer plus de cinquante chercheurs. Jusqu'à maintenant, une équipe ne pouvait présenter qu'un seul candidat par an pour l'attribution de contrats doctoraux. Dans ce contexte, **JC** propose de constituer des équipes d'accueil doctorale (EAD) selon des critères qui seront proposés lors de la prochaine réunion. Un pré-document sera envoyé à tous les membres du conseil en amont, de façon à ce qu'il puisse être amendé et validé. En effet, ce nouveau mode de fonctionnement devra être fonctionnel dès le prochain concours. Cela nécessitera donc de l'envoyer à tous les chefs d'équipes au plus tôt de façon à leur laisser le temps de réfléchir à la constitution d'éventuelles EAD au sein de leur équipe. Cette étape sera aussi l'occasion de recenser **l'ensemble des HDR réellement encadrant** dans le périmètre de l'ED.

Comité de mi-thèse.

L'AERES a jugé que l'organisation d'un comité de mi-thèse avant la troisième inscription était trop tardive, ce que l'ensemble des membres du conseil a admis. Il est donc décidé de créer un premier « **comité de suivi de thèse** » qui devra se tenir dans les 12 premiers mois qui suivent l'inscription. Par la suite, le directeur de thèse pourra organiser d'autres comités s'il le souhaite ou si un second comité est recommandé dans le rapport. Charlotte Jacquemot (**CJ**) est chargée de regarder ce qui est fait dans d'autres universités et à l'étranger afin de faire une proposition (format du comité, nombre d'experts extérieurs, fréquence, format du document d'expertise). **PF** fournira un exemple de CR de comité provenant d'une université étrangère.

Autres dossiers:

Evaluation de l'ED par les étudiants.

Il n'existe à ce jour aucun système d'évaluation de l'ED par les étudiants. Les représentants étudiants vont se saisir de ce dossier.

Depuis, une première réunion de travail s'est tenue entre les représentants étudiants et JC. Une proposition de grille et de mode d'évaluation sera présentée lors de la prochaine réunion du comité.

Critères d'interclassements.

L'AERES a jugé que les critères d'interclassement des candidats pour l'obtention d'un contrat doctoral n'étaient pas clairs. Un travail va être engagé de façon à proposer un document avant le prochain concours de 2015. Pascal Alt (**PA**), représentant des associations de malades y sera associé puisque la santé est un pôle fort de notre École. Le travail sur ces critères doit être considéré en lien avec l'amélioration de l'identité de l'école doctorale.

Depuis, PF a accepté de prendre en charge ce dossier

International.

L'accueil et la formation d'étudiants étrangers sont à la fois une mission de l'ED et un moyen de renforcer son activité et son périmètre. Deux voies sont possibles : (i) les co-tutelles déjà très présentes ; (ii) les partenariats avec des universités. Dorothee Ingert (**DI**) évoque la possibilité d'un support Europe pour soutenir ce type d'initiatives. **IC**, responsable des partenariats étrangers au sein de l'UFR de Sciences et Technologie sera en charge de ce dossier avec **JC**.

Organisation d'une journée de partenariat avec l'industrie.

Sciences de la Vie et de la Santé

L'organisation d'une telle journée est avancée. **FB** souligne que ce type d'initiatives nécessite une organisation conséquente en amont pour garantir une participation importante et investie des acteurs industriels et scientifiques. Le succès de ce type de journée s'évalue par le nombre de partenariats réellement mis en place. En l'absence de Lydie Viatte (**LV**) représentant la SATT, il est convenu de reporter ce point à la prochaine séance.

La séance est levée à 19h15.

Rédacteur : José Cohen